



Conditions générales pro sales

Applicabilité et définition

Le client accepte et s'engage à respecter les présentes conditions générales de vente régulièrement portées à sa connaissance. Les présentes sont applicables à toute vente, sauf stipulations écrites en sens contraire de la part d'« Apex, Excellence In Sound, Light & Video » (= nom commercial de la société APEX S.A.). Elles l'emportent sur les conditions générales du client et s'appliquent même lorsqu'elles seraient en contradiction avec celles-ci. Toute personne agissant pour le client est réputée disposer du mandat requis pour l'engager.

1. Devis et commande du matériel

Le devis établi par Apex, Excellence In Sound, Light & Video ne garantit pas la disponibilité du matériel. Seule sa confirmation par le client entraîne la réservation et/ou la commande auprès du fournisseur du matériel en question. Afin d'être considérées comme fermes et définitives, les commandes doivent avoir fait l'objet d'un bon de commande sur papier (le devis établi par Apex, Excellence In Sound, Light & Video pouvant y être assimilé), signé et daté par le client et portant la mention manuscrite « bon pour accord » ou « bon pour commande ». Il en résulte pour Apex, Excellence In Sound, Light & Video l'obligation de délivrer la marchandise vendue et pour le client d'en prendre livraison.

Si, en cas de non-livraison du matériel par le fournisseur, que ce soit du fait d'un tiers ou du fait d'un cas de force majeure ou de toute autre circonstance fortuite, Apex, Excellence In Sound, Light & Video ne pouvait exécuter la commande, la vente serait considérée comme résolue et entraînerait l'obligation pour Apex, Excellence In Sound, Light & Video de restituer les versements effectués, mais sans intérêts ni autres indemnités. Toute réclamation est à formuler selon les stipulations de l'article 6 a) ci-dessous. A défaut d'acceptation de la livraison par le client, Apex, Excellence In Sound, Light & Video pourra soit poursuivre l'exécution forcée de la livraison après sommation donnée au client d'accepter la livraison, soit poursuivre la résolution judiciaire de la vente moyennant dommages et intérêts. Dans cette dernière hypothèse, les sommes d'ores et déjà versées par le client seront conservées par Apex, Excellence In Sound, Light & Video au titre de clause pénale.

1a. Spécifications du matériel

Pour toute fourniture d'accessoires (câbles, adaptateurs, ampoules,...), Apex, Excellence In Sound, Light & Video pourra de plein droit et sans l'accord du client, changer le matériel commandé contre du matériel équivalent de la même marque ou de la même catégorie, à condition que la qualité du matériel de remplacement soit équivalente à celle du matériel original chaque fois que ce dernier n'est plus disponible ou qu'il est indisponible dans le délai souhaité par le client, pour quelque raison que ce soit.

2. Annulation

Toutes les commandes passées en bonne et due forme sont fermes et dès lors insusceptibles d'être annulées unilatéralement. Toutefois, l'annulation par le client est exceptionnellement admise endéans les 24 heures de la passation de la commande, et à condition que l'annulation soit écrite et dûment motivée. En tout état de cause, l'annulation engendre des frais de dossier forfaitaires de 100 euros, majorés de 10 % de la valeur de la marchandise vendue.

3. Prix et paiement

- Les prix indiqués sur les devis, offres et listes de prix s'entendent TTC. Ils sont purement indicatifs et basés sur les tarifs en vigueur au jour du devis. Apex, Excellence In Sound, Light & Video se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment et sans préavis jusqu'à la confirmation de commande.
- Tout retard de paiement entraînera automatiquement et sans mise en demeure préalable le paiement d'intérêts de retard au taux légal en vigueur, majoré de 11 %. Le point de départ pour le décompte des intérêts de retard se situe à la date d'échéance de la facture.
- Tout rappel de paiement engendra des frais forfaitaires supplémentaires de 10 € à charge du client.
- A défaut d'autre précision de la part d'Apex, Excellence In Sound, Light & Video, les factures sont toujours payables au comptant lors de l'enlèvement du matériel ou, en cas de livraison sur initiative d'Apex, Excellence In Sound, Light & Video (cf. sub 5), au plus tard au moment de la réception du matériel par le client.
- La fourniture incomplète d'une commande ne peut justifier le refus de paiement des marchandises livrées.

3a. Réserve de propriété

Apex, Excellence In Sound, Light & Video se réserve la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix de vente. Au cas où le paiement n'intervient pas dans le délai prévu par les parties, le non-paiement du prix est susceptible de constituer une cause de résolution du contrat pour Apex, Excellence In Sound, Light & Video. Dans cette hypothèse, le client serait tenu responsable de toute dégradation du matériel par rapport à son état neuf.

4. Délai de livraison

Les dates de livraison que Apex, Excellence In Sound, Light & Video s'efforce de respecter ne sont cependant données qu'à titre indicatif. Un retard dans la livraison ne saurait constituer une cause de résiliation de la commande, ni ouvrir droit à des dommages et intérêts.

5. Livraison et enlèvement

Sauf stipulation contraire, l'enlèvement du matériel s'effectue par les soins du client dans les locaux d'Apex, Excellence In Sound, Light & Video situés à L-8059 Bertrange, 3, Grevelsbarrière. A défaut d'enlèvement du matériel par le client, Apex, Excellence In Sound, Light & Video aura le droit de livrer ou de faire livrer le matériel au client. Dans tous les cas, la livraison se fera aux risques et périls du client. Apex, Excellence In Sound, Light & Video se réserve le droit d'établir une facture pour les frais de livraison.

6. Garantie

La garantie se rapportant aux marchandises livrées se limite à celle accordée par le fabricant, sauf conditions spéciales fixées sur l'offre ou le bon de commande d'Apex, Excellence In Sound, Light & Video. La garantie devient caduque si le matériel est ouvert, manipulé, révisé, réparé, démonté, même partiellement, par du personnel étranger à Apex, Excellence In Sound, Light & Video ou si le défaut est la conséquence d'un mauvais maniement par le client. Apex, Excellence In Sound, Light & Video décline toute responsabilité pour l'usage qui est fait du matériel. Les ampoules ne sont pas couvertes par une quelconque garantie. Les coûts d'une éventuelle main d'œuvre, d'un outillage et/ou transport nécessaire pour renvoyer un appareil chez le fabricant (p.ex. démontage de l'appareil chez le client) sont exclus de la garantie.

6a. Réclamations

Le client sera tenu de vérifier la marchandise au moment de la livraison et devra mentionner sur le bon de livraison les réserves qu'il entend faire au sujet de l'état des marchandises. Aucune réclamation ultérieure ne sera acceptée. Une réclamation ne saurait en aucun cas justifier une suspension ou un délai de paiement.

7. Retours pour réparation ou modification

Aucune marchandise ne pourra être renvoyée à Apex, Excellence In Sound, Light & Video sans son accord préalable et suivant ses instructions écrites.

8. Protection des données

a) Services et produits

L'envoi des données personnelles à apex, excellence in sound, light & video vaut consentement de l'utilisateur à l'enregistrement et au traitement de ses données par le personnel autorisé de la société. Les données personnelles sont traitées par apex, excellence in sound, light & video:

- afin d'administrer les services et produits proposés (incluant la gestion des paiements et des impayés et le suivi de la relation client) ainsi qu'éventuellement de promouvoir d'autres produits et services de apex, excellence in sound, light & video, comme des offres promotionnelles, auprès des clients.

- afin de permettre à apex, excellence in sound, light & video de respecter ses obligations contractuelles et légales.

Une installation de vidéosurveillance est utilisée dans le cadre de la surveillance du siège logistique de apex, excellence in sound, light & video.

Les données personnelles du client sont conservées pendant une période de dix (10) années correspondant à la durée de la prescription applicable, si après cette période le client souhaite que ses données soient effacés il nous contacte sur data.protection@apex.lu

b) Newsletter

apex, excellence in sound, light & video envoie des e-mails d'information aux personnes abonnées. Pour ce faire, des données à caractère personnel (adresse email, nom, prénom) sont traitées de manière informatisée. Un lien de désinscription figure dans chaque communication et permet à la personne de demander l'arrêt de l'envoi de ces messages à l'adresse email concernée. Suite à la demande de désinscription, l'adresse email de l'utilisateur sera conservée, associée au statut « désinscrit », afin de garantir que la personne ne recevra pas de courriels non sollicités par la suite.

Nous utilisons MailChimp comme plateforme de marketing, dans le respect des règles imposées par le nouveau règlement sur la protection des données (Règlement (UE) 2016/679). Vous pouvez consulter les politiques de confidentialité de Mailchimp ou nous contacter sur data.protection@apex.lu pour plus d'informations.

c) Exercice des droits relatifs à la protection des données

En application des dispositions légales relatives sur la protection des données, tous les utilisateurs communiquant leurs données personnelles peuvent :

- obtenir les données les concernant et vérifier leur exactitude
- exiger que les données soient corrigées, complétées ou effacées

Ces droits peuvent être exercés sur simple demande écrite, envoyée par courrier électronique à data.protection@apex.lu, ou par courrier postal à apex, excellence in sound, light & video.



Conditions générales pro sales

9. Litiges

En cas de litige, les tribunaux de Luxembourg-Ville seront seuls compétents.

10. Loi applicable

Le contrat de vente ainsi que les présentes conditions générales sont régis par la loi matérielle luxembourgeoise, à l'exclusion des règles de conflit de lois.

11. Clause salvatrice

En cas de nullité d'une des dispositions des présentes conditions générales, les autres restent entièrement valables.

Date :

Nom, qualité et signature du client précédée de la mention "lu et approuvé"